

LE SECTEUR DES SECOURS

*L'ensemble de ce chapitre a été réalisé avec le concours
de la Direction de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile de la Savoie,
du PGHM de Savoie, de la CRS des Alpes (Albertville) et
du GMSP du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie.*

L'ORGANISATION DU SECOURS EN SAVOIE :

*Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
Préfecture de la Savoie – BP 1801 – 73018 Chambéry Cedex
② : 04 79 75 50 30 – fax : 04 79 75 50 39*

Les Plans de secours en Montagne :

Sous l'autorité du préfet du Département, ce plan organise les moyens de secours spécialisés pour les accidents de ski et de montagne en Savoie, définit un cadre juridique et territorial.

La Direction des opérations :

Il y a deux niveaux de responsabilité :

- ◆ le Préfet du département
La coordination des acteurs du secours en montagne relève de son autorité. Elle répond à des situations liées à un risque particulier préalablement identifié et a une ampleur technique ou géographique nécessitant l'activation du dispositif ORSEC secours en montagne.
- ◆ le Maire
Le Maire de la commune, lieu de l'accident assure la responsabilité de la direction des opérations de secours pour ce qui concerne les opérations d'assistance et de secours conduites par les services de sécurité et des pistes sur le domaine skiable des communes sièges de stations de sports d'hiver et de centres de ski.

Les professionnels :

Le secours en montagne est une affaire de professionnels et de spécialistes qui agissent en pleine complémentarité.

Sur le terrain, les lieux de l'accident, le Chef d'Opérations dirige la manœuvre. Il faut distinguer :

- ◆ le domaine skiable des stations où la direction des opérations est assurée par le Chef du service de Sécurité et des Pistes ;
- ◆ du secours en montagne hiver/été où les Services Publics de Secours en Montagne sont les chefs d'opération c'est-à-dire :
 - soit le PGHM, soit la CRS selon la règle d'alternance hebdomadaire,
 - soit le GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-Pompiers) de la Savoie sur l'arrondissement de Chambéry.

Ces unités spécialisées peuvent intervenir mutuellement en renfort sur l'ensemble du département

L'ensemble de ce dispositif est placé sous une coordination départementale, dont la permanence est assurée 24h/24h par la Direction de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile qui est un Etat Major du Préfet.

Les moyens mis à disposition :

Les professionnels du secours ont à leur disposition des moyens adaptés au terrain avec notamment les hélicoptères, qui constituent une exigence dans le domaine du secours en montagne.

Il faut distinguer les hélicoptères publics, ceux de la Gendarmerie Nationale (base permanente de Modane) et de la sécurité civile (détachement saisonnier de Courchevel) et les hélicoptères privés pour le domaine skiable des stations (convention des 43 communes de Tarentaise avec le Secours Aérien Français SAF).

La médicalisation du secours en montagne :

La médecine de "l'avant": 1 blessé → 1 spécialiste secouriste → 1 médecin spécialisé urgence réanimation. Auprès de chaque blessé grave, un médecin spécialiste de l'urgence intervient. Il "porte l'hôpital" auprès du blessé. Cette évacuation médicale est contrôlée et régulée par le Centre 15, qui coordonne l'ensemble des moyens hospitaliers d'urgence au plan départemental : SMUR de Moutiers, Bourg Saint Maurice, Albertville, Saint Jean de Maurienne.

Récapitulatif des moyens de secours en montagne en Savoie :

Domaine skiable des stations :

50 stations et centres de ski en Savoie

650 pisteurs-secouristes professionnels spécialistes ranimation

54 maîtres-chiens d'avalanche

Médecins des stations de sport d'hiver

Secours en montagne :

Unités spécialisées de la Gendarmerie – PGHM

26 spécialistes dont 4 équipes cynophiles

Unités spécialisées de la Police – CRS Montagne

35 spécialistes dont 2 équipes cynophiles

Unités spécialisées des Sapeurs-Pompiers – GMSP 73

27 spécialistes et 220 équipiers de première intervention montagne

Médecins spécialistes du secours en montagne :

5 SMUR = 15 médecins spécialisés

Hélicoptères :

2 appareils publics : Gendarmerie / Sécurité Civile (selon la période)

2 appareils privés : SAF

Il faut également noter la participation circonstancielle, lors d'opérations complexes, des bénévoles des sociétés de secours en montagne, des guides, de l'O.N.F et des gardes des Parcs.

Quelques chiffres statistiques :

Saison hivernale (décembre – mai) domaine skiable :

Hiver 2000/01

18 711 opérations secours

18 609 blessés

10 décédés

Hiver 2001/02

18 249 opérations secours

17 983 blessés

31 décédés

Hiver 2002/03

18 450 opérations secours

18 319 blessés

19 décédés

Hiver 2003/04

19 426 opérations secours

19 212 blessés

22 décédés

Hiver 2004/05

18 832 opérations secours

18 646 blessés

27 décédés

Hiver 2005/06

18 638 opérations secours

18 471 blessés

34 décédés

Hiver 2006/07

19 317 opérations secours

19 143 blessés

15 décédés

Hiver 2007/08

20 119 opérations secours

20 062 blessés

9 décédés

Hiver 2008/09

20 956 opérations secours

20 665 blessés

18 décédés

Hiver 2009/10

19 246 opérations secours

19 114 blessés

24 décédés

Hiver 2010/11

22 340 opérations secours

22 066 blessés

18 décédés

Saison estivale (juin – septembre) secours en montagne :

Eté 2001

169 blessés
8 décédés
247 opérations secours

Eté 2003

269 blessés
12 décédés
361 opérations secours
221 opérations héliportées

Eté 2004

150 blessés
12 décédés
213 opérations secours

Eté 2005

137 blessés
15 décédés
213 opérations secours

Eté 2006

173 blessés
11 décédés
247 opérations secours

Eté 2007

266 blessés
9 décédés
385 opérations secours

Eté 2008

179 blessés
5 décédés
275 opérations secours

Eté 2009

252 blessés
9 décédés
350 opérations secours

Eté 2010

215 blessés
4 décédés
322 opérations de secours

Eté 2011

220 blessés
10 décédés
383 opérations de secours

Le Plan départemental de secours en montagne de la Savoie repose sur une organisation cohérente bien comprise par l'ensemble des services spécialisés de secours qui y sont impliqués, en pleine complémentarité et dont la coopération opérationnelle au quotidien est la garantie d'une réelle efficacité pour les interventions sur le domaine skiable des stations ou dans les secteurs de montagne.

CRS DES ALPES – ALBERTVILLE – SECOURS EN MONTAGNE :

Compagnie Républicaine de Sécurité des Alpes

Chemin de la Digue

73200 Albertville

Postes de secours permanents en alternance:

Modane: 04 79 05 11 88

Albertville: 04 79 37 89 89

Poste de secours saisonnier en alternance été/hiver: Courchevel: 04 79 08 29 30

Elément civil de la force publique, les C.R.S. forment la réserve générale de la Police Nationale. Elles ont pour but de garantir au Ministre de l'Intérieur, responsable de l'ordre public, la capacité permanente d'intervention sur l'ensemble du territoire, en lui fournissant les moyens propres à exercer sa responsabilité au double plan :

- de l'ordre public et de la défense civile.
- du fonctionnement de la Police, grâce au renforcement conjoncturel de dispositifs locaux ou de services spécifiques.

Les Compagnies Républicaines de Sécurité ont été créées pendant la seconde guerre mondiale. C'est un décret du 8 Décembre 1944, pris par le Gouvernement Provisoire de la République qui les institue.

Leur organisation actuelle est définie par l'article 1er du décret du 28 Décembre 1977.

Spécialités :

Pour effectuer les missions qui leur sont confiées, les CRS ont spécialisé certains de leurs personnels.

Les motards ont pour tâche d'assurer la sécurité des autoroutes et voies rapides urbaines.

Les sections "montagne" permettent d'assurer les secours dans les massifs montagneux, en alternance avec les PGHM qui dépendent de la Gendarmerie Nationale.

En période estivale, plusieurs centaines de CRS enfilent un maillot de bain pour surveiller et sécuriser les plages.

Historique de la spécialité du secours en montagne :

C'est en 1947-48 que la compagnie de Grenoble prend l'initiative de spécialiser certains de ses personnels dans le domaine du secours en montagne. C'est le début des sections "montagne".

Ils participent pour la première fois en 1950 à un secours d'ampleur lorsqu'un avion de ligne canadien s'écrase sur l'Obiou.

En 1955, un "Centre national d'entraînement" est créé à Chamonix, puis un second à Val d'Isère. Par la suite, d'autres compagnies implantées à Nice, Perpignan et Lannemezan imiteront l'initiative grenobloise.

En 1958, suite à l'affaire « Vincendon et Henry », l'état décide de prendre à sa charge la mission de secours en montagne par l'intermédiaire des Préfets. C'est ainsi que les Gendarmes et CRS remplacent définitivement les sauveteurs bénévoles des sociétés locales de secours.

En 1986 est créée la CRS Alpes, première unité pluridépartementale qui regroupe la Savoie, les Hautes Alpes et l'Isère.

En 2006, le métier de sauveteur en montagne des Compagnies Républicaines de Sécurité est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Missions en montagne :

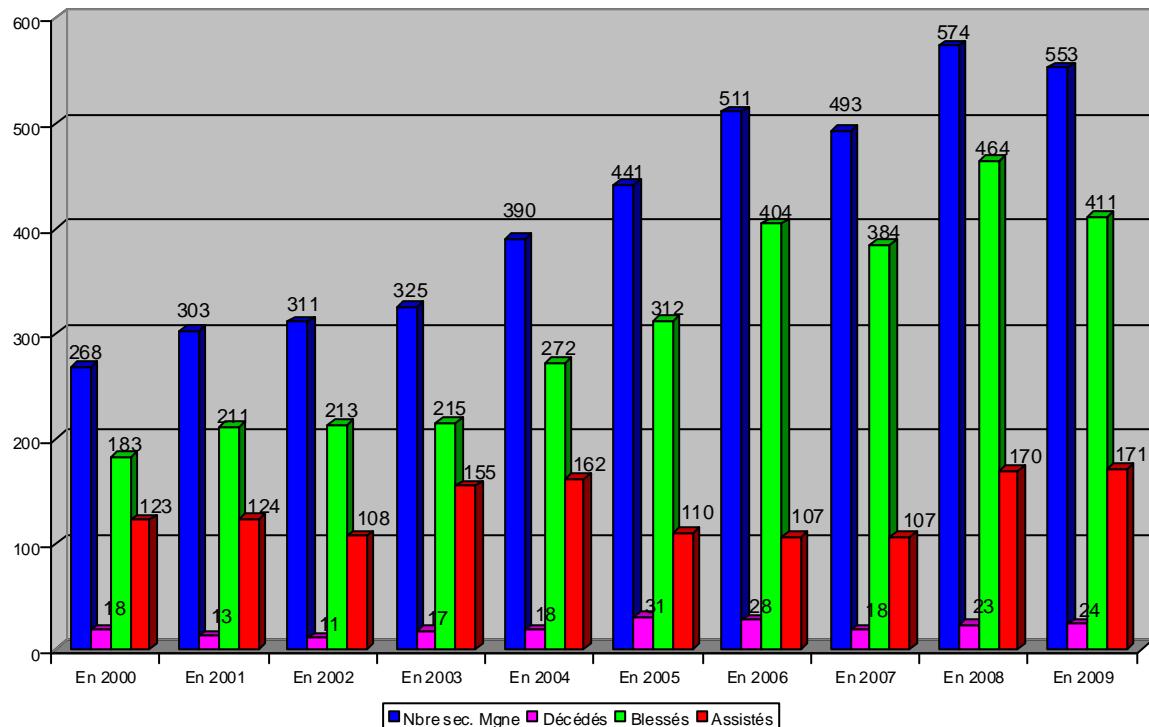
En montagne, été comme hiver, les 209 agents des sections de montagne des C.R.S. participent à des missions d'assistance et de sauvetage en altitude ou dans des zones d'accès difficile des massifs Alpins et Pyrénéens.

Ils assurent également des missions de prévention et d'information auprès du Public.

Ils participent à la sécurisation de manifestations sportives en montagne.

Statistiques montagne :

Récapitulatif par année :



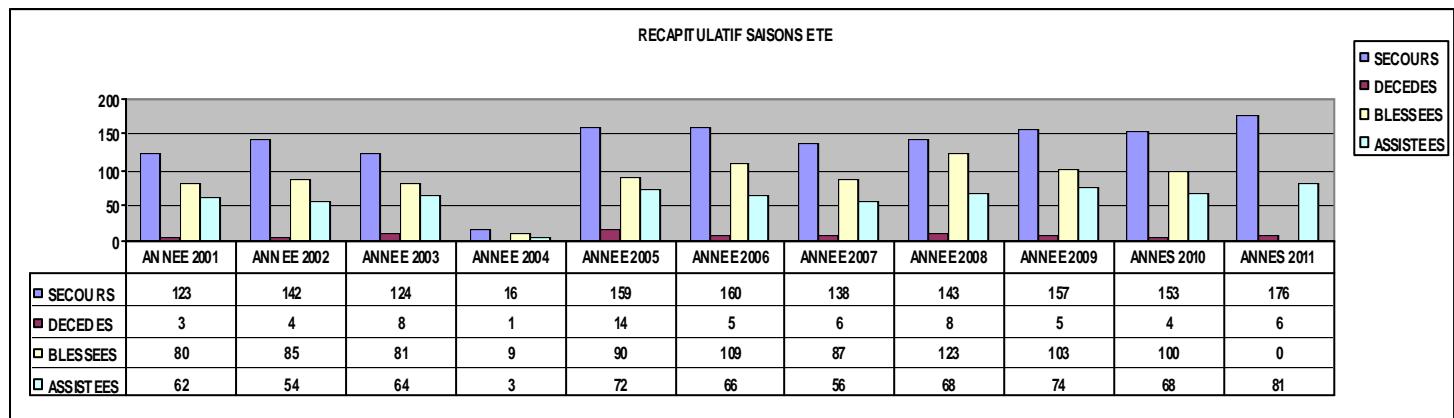
	Nombre secours montagne	Décédés	Blessés	Assistés
2000	268	18	183	123
2001	303	13	211	124
2002	311	11	213	108
2003	325	17	215	155
2004	390	18	272	162
2005	441	31 ^(*)	312	110
2006	511	28	404	107
2007	493	18	384	107
2008	574	23	464	170
2009	553	24	411	171

(*) année particulièrement meurtrière dûe aux conditions météorologiques défavorables

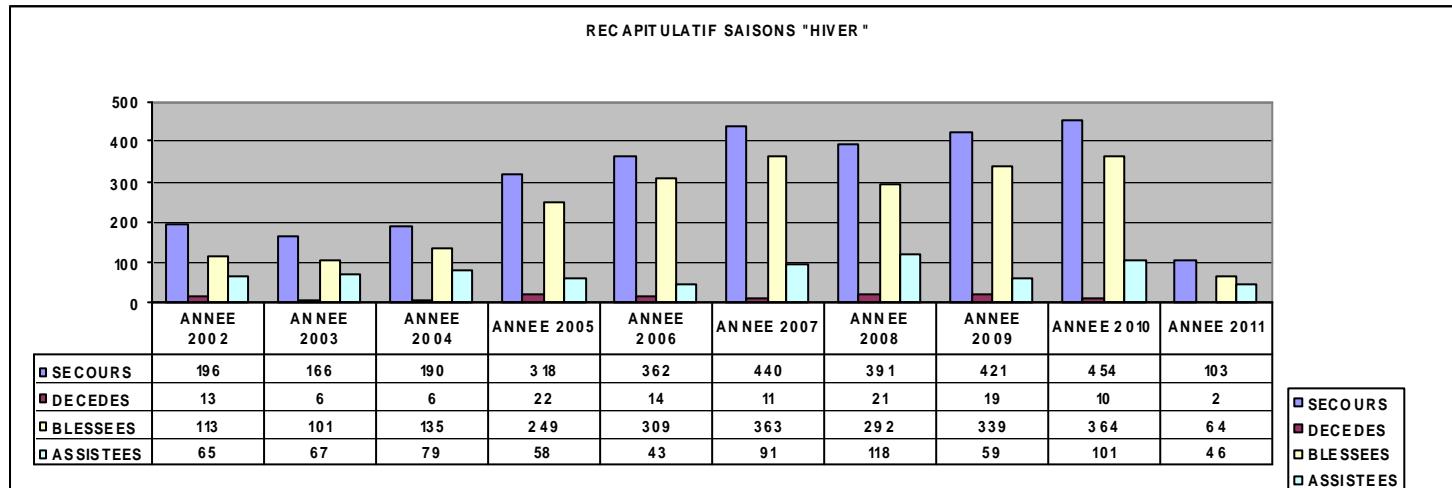
Récapitulatif par saisons :

	SECOURS		DECEDES		BLESSES		ASSISTES	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver
2000	158	156	10	11	84	96	63	67
2001	123	170	3	5	80	122	62	57
2002	142	196	4	13	85	113	54	65
2003	124	166	8	6	81	101	64	67
2004	16	190	1	6	9	135	3	79
2005	159	318	14	22	90	249	72	58
2006	160	362	5	14	109	309	66	43
2007	138	440	6	11	87	363	56	91
2008	143	391	8	21	123	292	68	118
2009	157	421	5	19	103	339	74	59

Eté : (*) du 1/06 au 30/09 de l'année suivante



Hiver: (*) du 1/10 au 30/05 de l'année suivante – Pour 2011, les chiffres ont été arrêtés au 31/01/2012





LE PELOTON DE GENDARMERIE DE HAUTE MONTAGNE (PGHM):

*Peloton de gendarmerie de Haute Montagne de la Savoie
318, route d'Hauteville 73700 Bourg St Maurice
Tel: 04 79 07 01 10 – Fax: 04 79 07 78 34*

*Détachement PGHM de la Savoie à Modane
Caserne Loutraz 224 rue du Pre Soleil 73500 Modane
Tel: 04 79 05 18 04 – Fax: 04 79 05 50 98*

Héritage de l'histoire, la gendarmerie nationale s'est vue confier par l'Etat les missions d'assistance, de recherche et de secours en montagne.

Des pelotons spécialisés sont implantés sur l'ensemble des départements montagneux. Près de 260 gendarmes secouristes, répartis en 20 unités de secours en montagne couvrent la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, la Corse, les Pyrénées-Atlantiques, les Pyrénées-Orientales, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Alsace, les Vosges, le Jura, le Puy de Dôme, le Cantal et l'île de la Réunion.

Le PGHM de la Savoie est implanté au cœur du massif. Il se compose d'un élément central à Bourg-Saint-Maurice et de son détachement à Modane.

L'unité est forte de 28 gendarmes secouristes, officiers et sous-officiers hautement qualifiés dont 4 équipes cynophiles.

Lors d'opérations d'ampleur, elle peut solliciter le renfort du Groupe Montagne de la Gendarmerie (GMG) de Savoie. Cette formation de circonstance est composée de 55 gendarmes aguerris à la montagne issus des brigades territoriales du département. Ils ont tous suivi une formation d'une durée d'un mois à cinq mois suivant leur niveau de qualification en montagne. De plus, 10 fois par ans, ils suivent un entraînement organisé par le PGHM.

Missions du PGHM:

Le PGHM est intégré dans le dispositif de la gendarmerie départementale et réalise les missions suivantes:

- Secours et assistance aux personnes,
- Recherche de personnes disparues,
- Police judiciaire concomitante aux accidents en montagne,
- Prévention des accidents en montagne,
- Surveillance générale des massifs montagneux,
- Police administrative,
- Sécurisation de manifestations sportives (critérium de la 1^{ère} neige, Pierra Menta....).

Zone de compétence:

Le PGHM de la Savoie assure le secours en montagne en alternance avec les CRS Alpes sur les arrondissements de St Jean de Maurienne et d'Albertville, ainsi qu'en renfort sur l'arrondissement de Chambéry. L'unité maintient une permanence judiciaire auprès de la CRS Alpes toute l'année.

Pour toutes ses autres missions, l'unité a une compétence départementale.

Qualification:

Les militaires du PGHM sont des **enquêteurs** ancrés territorialement, des **montagnards** de très haut niveau et des **secouristes**. A ce triple titre, ils possèdent des qualifications spécifiques.

- Ils sont tous titulaires du plus haut niveau de qualification militaire en montagne. Une majorité d'entre eux ont des brevets d'Etat (Guide de haute montagne, aspirant guide, moniteur de ski....).
- Ils sont tous titulaires du PSE2 ou de la qualification de moniteur de secourisme PAE1 et PAE3, voire PAE2.
- Une grande majorité d'entre eux ont l'habilitation d'officier de police judiciaire (O.P.J.).

Il faut près de cinq ans pour former un gendarme secouriste complet.

Moyens:

Pour réaliser ses missions de secours et d'assistance, le PGHM utilise au quotidien l'hélicoptère.

En cas de mauvais temps, l'unité se projette sur l'ensemble de sa zone de compétence pour conduire une caravane de secours terrestre. Hormis les moyens traditionnels de progression en montagne, les secouristes utilisent des véhicules 4X4 et des motos neiges.

Par ailleurs, elle dispose de moyens d'extraction spécifiques au secours en montagne (treuil, perche ultralégère....).

Activité:

Opération de secours			
	Sur l'année	Saison hivernale (décembre -avril)	Saison estivale (juin - septembre)
2007	692	489	170
2008	697	512	158
2009	639	448	163
2010	686	468	158
2011	765	592	167

Source: PGHM Savoie



EQUIPE DEPARTEMENTALE SECOURS EN MONTAGNE SAPEURS POMPIERS

*Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie
226, rue de la Perrodière
73230 SAINT ALBAN-LEYSSE
Tel : 04.79.60.73.00
Centre de traitement de l'alerte 18 ou 112*

Sur l'ensemble du territoire national, 260 000 Sapeurs Pompiers volontaires et professionnels sont présents tous les jours 24h/24 pour assurer les secours aux personnes et aux biens.

Parmi les missions de secours réalisées par les Sapeurs Pompiers, quelques unes revêtent un caractère peu commun et nécessitent l'emploi de techniques et de savoir faire adaptés à la configuration du terrain et de l'intervention. Cette multiplicité de situations est à l'origine de diverses spécialités (risque chimique, radiologique, cynotechnique, plongée, **montagne**, spéléo, GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux), etc...).

La spécialité **SECOURS EN MONTAGNE** s'étend à tous les domaines d'activité de la moyenne à la haute montagne et recouvre le champ d'application de la spécialité GRIMP (secours sur structure artificielle).

L'E.D.S.M. 73 (Equipe Départementale Secours en Montagne Sapeurs Pompiers)

Elle est formée de deux entités :

- **Le GMSP** (Groupe Montagne Sapeurs Pompiers), présent sur l'arrondissement de Chambéry depuis le début des années 60, le groupe compte 27 sapeurs-pompiers en majorité professionnels, répartis sur les centres d'Aix les Bains, d'Albertville et de Chambéry. Le GMSP intervient en première alerte sur l'ensemble de l'arrondissement de Chambéry (Massifs de l'Epine, des Bauges, de la Chartreuse, une partie des Belledones), ainsi qu'en renfort sur l'ensemble du département.
Il assure également les missions GRIMP, secours aux animaux et renforce le dispositif secours routiers en ravin, sur l'ensemble de la Savoie.

- **L'EPIM** (Equipe de Première Intervention Montagne): créée en 1996, elle rassemble aujourd'hui 220 sapeurs-pompiers en majorité volontaires. Recrutés pour leur bonne condition physique et leur connaissance du milieu montagnard, les EPIM peuvent être appelées sur toute intervention qui ne nécessite pas de moyen technique relevant de l'alpinisme. Par leur nombre, leur maillage du territoire, elles permettent d'assurer une grande rapidité d'intervention. Elles sont un soutien indispensable au bon déroulement d'un secours en apportant leurs connaissances locales et leur soutien physique pour la recherche de personne ou le secours à victimes.

Les missions opérationnelles :

Les personnels du GMSP sont appelés à intervenir seuls ou en renfort, sur tous types de terrains de montagne.

Les domaines d'action du GMSP sont aussi variés que

- Le rocher (via ferrata, falaise, escalade en montagne,...),
- La neige (Raquettes, ski de randonnée, alpinisme été et hiver),
- La glace (Glacier, cascade de glace ...),
- Le canyon,
- Les structures artificielles (Grue, pylône, parc aventure...),
- Secours routier en ravin.

Les EPIM interviennent pour des missions de reconnaissance, de soutien et d'appui des équipes spécialisées :

- Recherche sur demande de la gendarmerie
- Sondage sur avalanche
- Soutien logistique (éclairage, balisage, ...)
- Portage (matériel et victime pour les secours terrestres)

Autres missions:

- Prévention et conseils
- Sécurité manifestation sportive

La formation :

Le secours aux personnes et aux biens étant le lot habituel des sapeurs-pompiers, secouristes au quotidien, la spécialisation reprend les textes du guide national de référence définis par le Ministre de l'Intérieur par arrêté du 8 décembre 2000 relatif aux secours en montagne.

La formation initiale se résume comme suit

- SMO 1 : initiation, détection des candidats, personnel non opérationnel.
- SMO 2 : formation d'équipiers secours en montagne avec les modules complémentaires
 - neige
 - glace et mixte
 - canyon
- SMO 3 : formation de chef d'unité secours en montagne, avec les mêmes modules complémentaires.

La formation continue, permet par des stages ou des journées d'entraînements, de maintenir les acquis et de développer des techniques nouvelles directement issues des retours d'expériences.

Le niveau technique est régulièrement validé par des guides et professionnels de la montagne (pisteurs), membres du GMSP (intra ou extra départementaux). Ces évaluations permettent d'être inscrit sur liste d'aptitude arrêtée par monsieur le préfet de la Savoie.

Une grosse pratique personnelle est également indispensable.

Le GMSP emploie également par le biais du volontariat des professionnels de la montagne (guides, Brevets d'Etat d'escalade, accompagnateurs, pisteurs ou moniteurs de ski). Cette complémentarité apporte beaucoup de richesses à l'unité de secours en montagne.

Des équivalences peuvent alors être accordées aux brevetés d'état de la montagne (pisteurs, aspirant-guide et guide) avec des formations complémentaires en matière de secours.



L'alerte :

L'alerte téléphonique via le 18 ou le 112 est reçue au C.T.A. (Centre de Traitement de l'Alerte) centralisé pour le département de la Savoie au Service départemental d'incendie et de secours à Saint-Alban-Leysse. Une conférence téléphonique sécurisée et enregistrée à 3 est organisée avec le référent secours en montagne de permanence, le C.T.A. et le requérant.

Les moyens adaptés aux besoins sont alors engagés. En fonction, pompiers locaux, EPIM, GMSP, en voiture, 4 X 4, hélicoptères, se rendent sur les lieux.

Des moyens et une logistique plus lourde peuvent renforcer le dispositif (poste de commandement, poste médical avancé, SAMU, services extérieurs...)

Les statistiques :

Pour environ 30 000 interventions réalisées chaque année par les Pompiers de Savoie, l'E.D.S.M. en effectue 230 en moyenne.

Intervention équipe départementale secours montagne du SDIS 73 en Savoie:

Libellé du sinistre	2007	2008	2009
Accident de bûcheronnage	27	16	29
Accident de canyoning	2	4	7
Accident de vol libre/aviation	6	5	8
Accident de montagne	60	70	68
Accident d'escalade	7	10	9
Accident de spéléo	1	2	1
Accident de VTT	79	62	102
Accident de parapente	46	39	56
Accident PL et VL dans le ravin	43	21	26
Sauvetage d'animaux	9	14	18
Recherche de personnes	29	29	20
Assistance	34	33	30
TOTAL	343	305	374

Evolution du nombre d'interventions par type:

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TYPE

